

Retour sur les RÉUNIONS DE QUARTIERS

2019

Réunion du 14 Novembre 2019

Voirie-Sécurité-Réseaux-Propreté
Taxes - Eclairage public-Urbanisation
Mobilité -Environnement

Nombre de présents : 100 environ

Madame, Monsieur,

Je souhaitais vous remercier de votre présence à la réunion de quartier du **14 novembre 2019**. J'ai été heureuse de pouvoir échanger avec vous sur les sujets qui vous questionnent.

Je vous adresse donc un résumé des préoccupations qui ont été abordées.

Afin que toutes les personnes soient informées de façon égale, nous mettons en ligne le compte-rendu de cette réunion à retrouver sur le site de la ville.

Je vous remercie une nouvelle fois de votre présence et je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nathalie LE YONDRE
Maire

SECURITE ROUTIERE

Rue des Huttiers : Nous notons une amélioration suite aux travaux effectués pour les piétons, mais il existe toujours un problème de vitesse. Est-il envisagé de poser des stops comme cela était prévu, ainsi qu'une interdiction aux camions de plus de 3 tonnes ?

>Nous avons réalisé une première tranche et une seconde va suivre avec deux plateaux traversant. Un panneau signalisant l'interdiction aux camions sera installé prochainement et comme prévu, 2 stops seront installés dans la rue.

Boulevard Gambetta : Le boulevard est très emprunté et les personnes roulent très vite. peut-on envisager de poursuivre la mise en place des coussins berlinois jusqu'au bout de la rue ?

>Nous avons installé une écluse et nous sommes conscients qu'il faut poursuivre jusqu'au bout. Se pose le problème de circulation des piétons et des poussettes, c'est un axe qu'il faut travailler.

Boulevard Gambetta à l'angle de la rue de Pessalle: Est-ce qu'un aménagement est possible ? Carrefour ? Giratoire ?

>Nous envisageons un plateau traversant mais pas de rond-point. Nous étudions le secteur de la rue des Fauvettes et de Pessalle, notamment pour améliorer les stationnements et la circulation des piétons et vélos.

Rue des Fauvettes / Rue de Pessalle : La circulation est dangereuse. Peut-on faire un plateau traversant?

>Une étude est en cours pour sécuriser la circulation piétonne rue des Fauvettes. Nous continuons de réfléchir à l'aménagement de plusieurs secteurs : Boulevard Gambetta, rue Daniel Digneaux...

SECURITE ROUTIERE

Rue des Becassines – Bois de St Yves : On voit beaucoup de lotissements se construire mais nous n'avons qu'une voie pour sortir, la rue René Dumont. L'accès devient de plus en plus problématique. Il y a des problèmes d'incivilité routière, de vitesse excessive, et de non-respect de stop. Envisagez-vous un tourné à gauche ou un rond point ?

> Le lotissement St Yves a été autorisé en 1985 en différentes tranches. Nous sommes conscients de la problématique. Nous avons posé 2 plateaux traversants dans ce secteur. Nous prévoyons de créer des places en chicane pour diminuer la vitesse rue Drocéra. Le lotissement Saint Yves est desservi par la rue des Hutteurs et la rue René Dumont. Nous avons déjà fait plusieurs réunions avec les riverains de la rue Dumont et la rue de Bordeaux pour réfléchir à des solutions. Il va y avoir des chicanes rue René Dumont et dans le centre pour casser la vitesse. On s'est interrogé sur un sens de circulation mais nous n'excluons pas de venir compléter et mixer les aménagements : chicanes, plateau traversant en fonction des possibilités budgétaires. Si les limitations sont respectées route de Bordeaux, il y a moins de dangers. N'hésitez pas à nous signaler les points problématiques.

Rue Daniel Digneaux : Qu'est-ce qui est prévu pour la vitesse et le trafic ?

Il est ressorti des réunions avec les riverains de cette rue qu'il fallait traiter l'axe depuis le rond point. Il y a déjà un plateau qui sera complété par du marquage au sol et des chicanes en plantant des arbres pour essayer de casser la vitesse prochainement. La rue est longue et cela se fera par étape.

Peut-on passer la zone en limitation à 30km/h?

> Pour pouvoir limiter il faut des aménagements qui font ralentir. Le passage piéton qui a été réalisé a eu un effet bénéfique.

Nous avons parlé du comportement des automobilistes et il y a aussi un problème de comportement des cyclistes, je trouve souvent des cyclistes sur la Route départementale alors qu'il y a une piste cyclable à proximité. Est-ce bien signalé ? Y a des STOP sur les pistes mais qui ne sont pas respectés.

> Nous (communes bassins) travaillons avec le Département pour voir si on peut mieux signaler la piste qui est de compétence départementale. Les cyclistes doivent respecter les règles. Il faut travailler tous ensemble pour appliquer le code de la route.

Rue des Cigales / Rue de Bordeaux : le plateau est trop bas.

> Nous allons le faire rehausser. Sur les Routes départementales, nous devons demander une autorisation d'installation, la pente est normalisée (certu 7%)

Rue St Hubert : Le plateau traversant fait ralentir mais au niveau de la courbe il n'y a pas d'effet car c'est loin. Serait-il possible de mettre des coussins berlinois ?

> Dans le secteur de la rue de Bordeaux nous avons déjà fait 2 plateaux traversants mais nous allons continuer les équipements.

Rue des Cigales : Route de Bordeaux, nous notons les efforts réalisés. Les 2 plateaux apportent de la sécurité, mais il y a un problème entre les 2 giratoires. Lorsque l'on respecte le 30 km/h, les véhicules doublent. Pouvez-vous mettre une double bande comme à l'entrée d'Audenge ?

> Nous allons regarder entre les 2 ronds-points ce que nous pouvons mettre en place. Une bande blanche et ocre est à étudier.

Il n'y a pas de passage piéton à Hougueyra. Peut-on en mettre un ?

> Nous sommes sur une route départementale. La zone qui n'était pas en agglomération ne pouvait pas avoir de passage piéton. Aujourd'hui une portion est passée en agglomération (50 km/h), où nous avons mis des demi-olives. Nous allons compléter par un autre ouvrage pour poursuivre la sécurisation.

C'est une vraie responsabilité de mettre un passage piéton, en terme de sécurité et cela nécessite de bien protéger le passage et d'effectuer une étude sur le sujet.

Nous travaillons avec la COBAN pour réaliser un linéaire de piste cyclable, dans le cadre de cet aménagement nous pourrions peut-être compléter avec un passage protégé.

ECLAIRAGE PUBLIC

Quand on arrive au 1er rond-point Route de Bordeaux et que l'on prend à gauche vers le collège, le secteur est mal éclairé. Le parvis de l'école est aussi faible en éclairage.

> Nous allons regarder pour rehausser l'éclairage.

URBANISME

Lotissement St Yves : Est-ce qu'il va y avoir des résidences R+2, l'urbanisme m'indique que non, que de l'individuel.

> Non, il n'est pas prévu ce type de résidence

Impasse de la gare : Problème de sécurité sur la voie, pour les personnes avec des poussettes ou les personnes âgées, cela devient compliqué. Une petite délinquance est entrain de s'installer. Peut-on envisager une brigade de la police municipale à vélo sur la piste cyclable et dans le secteur ?

> Le passage des plus de deux roues sur la piste est interdit, il y a eu une tolérance, sur une période scolaire, mais au-delà de cela n'est pas possible. Les moyens de la ville sont assez limités, le service de la police municipale est une police administrative, les compétences principales sont beaucoup axées sur le funéraire. Nous ne pourrions pas faire cette surveillance tous les jours cela n'est pas possible pour notre taille de commune. Par ailleurs, nous avons 9 sites sous vidéo surveillance afin de dissuader et de prévenir les incivilités ou la petite délinquance.

Rue des Esclopeys : Cet été, nous avons eu beaucoup de nuisances sonores liées aux travaux du lotissement derrière la rue. Nous avons tenté de joindre la police municipale mais nous n'avons pu les avoir ni laisser de message. La Gendarmerie nous renvoie vers la police municipale.

> Il s'agit en effet des artisans qui intervenaient sur le secteur. Nous sommes intervenus cet été pour faire stopper les travaux. Nous avons également un arrêté municipal sur la période estivale pour éviter les nuisances éventuelles liées aux gros travaux. Nous tentons de satisfaire tout le monde et de faire consensus.

Rue de la Cistude : Les jardins sont régulièrement visités. Quels moyens sont mis en place pour sécuriser la zone ?

> Il faut porter plainte à la Gendarmerie. Encore une fois, la Police municipale n'assure pas du tout les missions de la gendarmerie.

Dans les statistiques, nous ne notons pas de phénomène d'augmentation de la délinquance, il n'y a pas de grosses problématiques. La solution possible : vidéo surveillance pour les particuliers.

SIGNALISATION

Rue des Esclopeys : Le « L » a disparu du panneau, peut-on le changer ?

> Il faut qu'on regarde avec nos services.

Rue Thiers : il faut déplacer la signalétique car elle gêne la visibilité.

> Oui, c'est noté.

Avenue de Certes : Ne serait-il pas judicieux de remettre le panneau 30 km/h ?

> Au niveau de chaque plateau, nous avons mis une zone 30km/h avant et après. Nous allons voir si cela est possible.

VOIRIE

Jardins de la Gare - Certaines personnes se sont appropriées l'espace public avec l'installation de jardinières qui gênent le passage des piétons.

> Oui, nous sommes au courant de cette problématique. C'est une partie qui est sur un espace privé appartenant à Gironde Habitat. Les habitants qui ont installé ces jardinières étaient excédés par le passage des mobylettes.

Nous essayons de faire le nécessaire avec le bailleur pour enlever cette jardinière.

Rue des oiseaux : Peut-on prévoir un revêtement ?

Nous allons vérifier le statut de cette voie afin de voir si elle est privée ou pas

Rue du Pas de la Socque : Peut-on prolonger la pose de potelets jusqu'au ruisseau ?

> La demande est enregistrée. Nous faisons au fur et à mesure.

PROPRETE

Résidence « Terre marine », rue de L'Estran : peut-on nettoyer autour de la résidence ? Des petits végétaux envahissent les abords. Plusieurs courriers du Syndic ont été fait aux services techniques, sans réponse.

> Nous allons regarder ces courriers et examiner si ce nettoyage est de notre compétence. Il y a beaucoup d'arbres dans ce secteur, ce qui est une chance mais j'ai plus d'une vingtaine de courriers qui nous demandent de couper les arbres (pins). Nous sommes venus nettoyer des broussailles. Nous repasserons voir. Après la tempête, la priorité était aux habitants mais maintenant nous allons regarder l'état des arbres.

Rue des Birètes : Pouvez-vous mettre du désherbant sur le rond-point et faire l'entretien.

> Nous ne pouvons plus utiliser de désherbant. Nous sommes dans une démarche zéro phyto qui vise à favoriser notamment la biodiversité.



RESEAUX

Angle de la rue des Oiseaux et des Roitelets- Problème d'infiltration des eaux de pluie qui devient très gênant.

> Les eaux pluviales sont de la compétence du SIBA, Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon mais les fossés sont de la compétence de la commune, nous allons venir examiner le secteur. Rue des Ajoncs, nous avons ce problème et la pose d'un drain a apporté une réponse satisfaisante.

Rue Daniel Digneaux : Nous avons un souci d'affaissement de terrain.

> Nous avons faits des investigations qui n'ont rien révélé de problématique. Nous viendrons voir sur place pour voir s'il y a un problème de réseaux.

Rue de Pessalle : Problème de fossé. Rue très empruntée par les élèves, les voitures stationnent sur la route et les enfants cheminent sur la voie.

> Nous envisageons de mettre 50 mètres linéaire de buse pour permettre aux enfants de passer mais au regard de la surface, cela devient très coûteux. Nous allons poursuivre nos études afin de trouver un aménagement dans nos moyens.

MUNICIPALITE

Au regard des appréciations sur le camping, quelle est le positionnement de la mairie sachant qu'elle est caution solidaire?

Le gestionnaire a déposé un permis d'aménager il y a quelques mois, c'est dans ce cadre d'investissement que nous nous sommes portés caution mais ce dossier évolue. Nous reprenons la gestion du camping début décembre.

Est-ce que le sentier littoral est interdit au vélo ?

> Il existe un itinéraire port/ferme on peut faire du vélo jusqu'au château. Les 600 ha du domaine sont gérés par le Conservatoire du Littoral et le Département. Un arrêté Préfectoral a été pris pour interdire le vélo (en 2017). Au niveau de la municipalité, nous souhaitons qu'une pratique du vélo familial soit tolérée. Nous avons fait une demande au domaine de Certes en ce sens et nous avons obtenu une tolérance pour la pratique du vélo familial.

Il n'y a pas assez de médecins à Audenge.

> Nous travaillons sur le sujet avec toutes les communes du Bassin. Notamment sur les médecins généralistes. Et nous essayons de favoriser au maximum l'installation des cabinets médicaux sur la commune. Deux se sont créés ces 2 dernières années.



MOBILITE

Où en est le projet de contournement du Nord Bassin ?

> Le sujet de la mobilité est important. Il y a eu plusieurs ateliers de réflexion avec les riverains, les commerçants et associations organisés par le Département de la Gironde. Des itinéraires ont été envisagés mais rien d'arrêté, avec l'ambition de coupler avec le développement des transports en commun. Il apparaît en effet nécessaire de développer des transports en commun. C'est un projet vaste avec de nombreuses études longues portées par le département de la Gironde avec beaucoup de concertation. Vous serez informés et consultés par le biais de la communication au fur à mesure de l'évolution.

Projet TRAM / TRAIN : Val de Leyre/ Cap Ferret. Pouvez vous nous dire si ce projet existe ?

> Cela a été étudié y a plusieurs années par le SYBARVAL. Le projet est non réalisable car estimé à 200M€.

ENVIRONNEMENT

Envisagez-vous d'éteindre l'éclairage public la nuit ?

Nous n'avons pas envisagé de l'éteindre. Du moins pas encore, il n'y a pas eu de concertation. Il faut le mettre en débat avec les habitants. Nous avons changé les ampoules pour des ampoules à led pour faire des économies d'énergie. Mais c'est un gros investissement, 80 000 € et certains secteurs doivent encore être équipés. Nous avons réduit l'intensité de l'éclairage mais cela suscite justement quelques réactions négatives sur le sentiment d'insécurité que cela génère.